

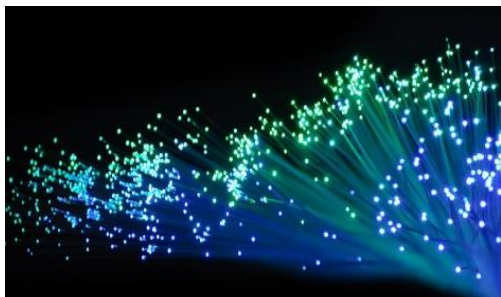
Mairie de Sigoyer - 05130

Bonjour à toutes et à tous,

Pourquoi une nouvelle lettre d'information ? Parce que nous ne pouvons pas communiquer uniquement par le site internet de la mairie et par mails.

Une nouvelle lettre d'information, parce que nous ne pouvions pas attendre le bulletin municipal qui ne paraîtra qu'au début de l'année 2021.

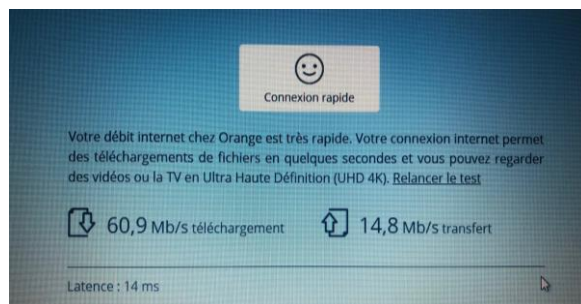
- Le Conseil Municipal est heureux de vous annoncer, après deux ou trois ans, voir quatre ans d'attente, de rebondissements, de désespoir, de crises..., l'arrivée de la fibre à Sigoyer et le **raccordement** de notre NRA.



La montée en débit du central du village est désormais effective. Cependant le débit mesuré chez vous reste souvent limité à 2 Mb/seconde. Pour bénéficier d'un débit plus élevé d'environ 20 Mb/seconde (plus ou moins selon la distance au central), vous devez contacter votre opérateur et demander un nouveau forfait internet, souvent proposé au même prix voire moins élevé. En effet, votre ancien contrat propose souvent un débit bridé.

Si votre box internet est ancienne, elle ne permet pas de passer le débit maximum actuellement disponible et votre opérateur vous en fournira une nouvelle.

Sur la commune, seul Orange/Sosh propose la TV par internet grâce à un boîtier complémentaire. Il est aussi le seul à proposer la VDSL, qui est de l'internet à très haut débit, jusqu'à 80 Mb/seconde. Certains habitants ont déjà activé cette option et bénéficient de vitesses élevées (70 Mb/seconde dans le centre du village, plus de 40 Mb/seconde à 2 kms).



Pour certaines habitations, la montée en débit est faible et, ou le débit est irrégulier. Dans ce cas, c'est la partie de la ligne la plus proche de l'habitation qui est défectueuse et vous devez contacter votre opérateur pour la faire vérifier (si elle est dans le domaine privé, la réparation peut être à votre charge).

Mesures prise le 05.11.2020 à Sigoyer

Il est à noter que le quartier des Parots bénéficie déjà de la fibre à la maison et peut donc prétendre à des débits très élevés.

Ces améliorations sont disponibles immédiatement et permettent de patienter jusqu'à l'arrivée de la fibre à la maison sur la totalité de la commune, re-programmée pour la fin de l'année 2021.

Enfin, l'appel à projet de la pose d'une antenne relais 4G sur le haut de la commune est toujours au stade d'étude pour couvrir les zones blanches en téléphonie aux quartiers des Guérins et des Auriols, ainsi qu'une montée en puissance pour le centre du village.

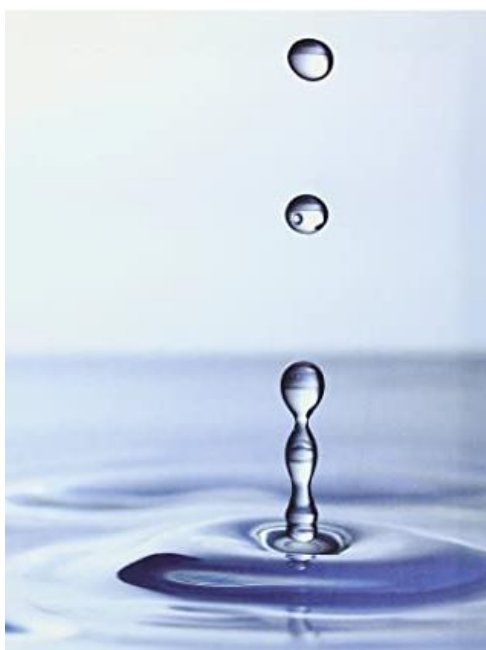
- Le Conseil Municipal est également soulagé et heureux de vous annoncer la reprise de la compétence eau par la commune, par une convention de délégation entre l'Agglomération Gap Tallard Durance et la Commune de Sigoyer actée le 06 novembre 2020.

Après de nombreuses réunions qui ont débuté fin 2018 avec différents ministres, porte-parole du gouvernement, préfecture, agglomération et entre les communes concernées, différentes manifestations et prises de positions, onze communes de notre agglomération ont pu récupérer leur indépendance, vis-à-vis de la facturation, des tarifs, de l'entretien, des investissements...

En effet, à la suite de la publication de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et la proximité de l'action publique, l'Agglomération Gap Tallard Durance avait récupéré la compétence eau au dépens de la commune de Sigoyer le 1^{er} janvier 2020.

Au début de l'année 2020, lors d'une réunion avec le Président de l'Agglomération, Monsieur Roger DIDIER, et tous les Maires de notre agglomération, une position unanime afin que les communes puissent récupérer « leur eau » avait été prise en désaccord avec Madame la Sous-Préfète

Aujourd'hui, nous remercions tous les décideurs qui nous ont soutenu, reconnaissant qu'une gestion communale de l'eau était bien préférable à une gestion privée.



Voilà les deux bonnes nouvelles que nous tenions à vous faire partager, un peu de baume au cœur pendant cette période de confinement. 😊

N'hésitez pas à visiter de temps en temps le site internet de la Mairie, lire les derniers articles qui vous permettent de connaître les actualités du village.